

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE DE MONTPELLIER

MENTION DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES MASTER DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Responsable pédagogique : Guillaume MERLAND

PRÉSENTATION

Le droit des collectivités territoriales irrigue aujourd'hui de nombreuses professions. L'ambition du Master Droit des Collectivités Territoriales est d'offrir aux étudiants une formation de haut niveau leur permettant de travailler dans des milieux professionnels qui nécessitent des connaissances approfondies dans l'organisation, le fonctionnement et les compétences des collectivités territoriales.

OBJECTIFS

Le Master a pour objectif de former des cadres, chargés d'études ou chargés de mission, qui travailleront au sein d'organismes publics ou privés. Il peut s'agir des services déconcentrés de l'Etat (préfecture, directions régionales ou départementales), des collectivités territoriales (communes, départements, régions, collectivités à statut particulier, collectivités d'outre-mer) ou leurs groupements (établissements publics de coopération intercommunale).

Le Master Droit des Collectivités Territoriales ne se borne pas à former des cadres de la fonction publique. Il permet également d'offrir des débouchés dans des organismes privés évoluant en relation avec les administrations locales (bureaux d'études, cabinets de conseil, sociétés d'économie mixte, société publique locale...). Il constitue également une formation adéquate pour les étudiants qui ambitionnent de devenir avocat spécialisé en droit public et en droit de l'environnement. Parce que l'objectif de professionnalisation est au cœur du Master Droit des Collectivités, tout est mis en oeuvre pour que les étudiants diplômés de cette formation soient opérationnels pour le monde professionnel et puissent intégrer rapidement ce dernier. Le choix des cours, celui des intervenants (nombreux professionnels : cadres territoriaux, magistrats, avocats, ...), l'organisation des cours, les partenariats (notamment avec des collectivités territoriales, des cabinets d'avocats, l'IPAG de Montpellier, l'EFACS, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault) sont les garanties pour que la formation soit un tremplin professionnel pour les étudiants. Ces derniers ont ainsi l'opportunité de trouver un emploi dans les mois qui suivent leur obtention du Master.

DÉBOUCHÉS

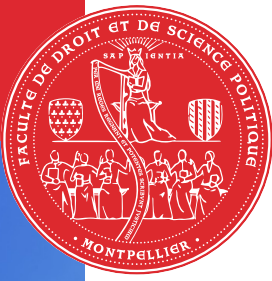
• POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue du Master Droit des Collectivités Territoriales, les diplômés peuvent poursuivre leurs études à l'IPAG afin de se préparer aux concours administratifs, à l'IEJ pour ceux qui veulent devenir avocat. Il est également possible de poursuivre une thèse de doctorat.

• INSERTION PROFESSIONNELLE

- > Fonctionnaires territoriaux (administrateurs et attachés)
- > Agents contractuels dans une institution administrative locale (chargés de mission, emplois de cabinet, experts)
- > Emplois de cadre dans des organismes financiers et bancaires
- > Emplois de cadre dans des entreprises privées en relation avec les collectivités territoriales (SEM, SEML, SPL, SPLA, SEMOP)
- > Avocat spécialisé en droit public et en droit de l'environnement
- > Consultants auprès des collectivités territoriales et des entreprises





FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE DE MONTPELLIER

MASTER DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

SEMESTRE 1

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES

UE Droit administratif des collectivités territoriales
UE Droit de l'urbanisme

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES COMPLÉMENTAIRES

UE Droit public économique 1
UE Droit international de l'environnement et du développement durable
UE Finances publiques approfondies
UE Système contentieux de l'UE

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES TRANSVERSALES

UE Préparation aux concours et examens :
méthodologie de la note de synthèse

> COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

UE Langue

> COMPÉTENCES PRÉ PROFESSIONNELLES

Participation à la clinique juridique (facultatif)
Stratégies de recrutement (en partenariat avec le BAIP)

SEMESTRE 2

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES

UE Droit constitutionnel des collectivités territoriales
UE Droit des contrats publics

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES COMPLÉMENTAIRES

UE Droit public économique 2
UE Droit de l'environnement
UE Finances locales
UE Droit public du numérique

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES TRANSVERSALES

UE Pratique juridique : Rédiger un mémoire en défense

> COMPÉTENCES PRÉ PROFESSIONNELLES

Stage (facultatif)
Projet tutoré (facultatif)

SEMESTRE 3

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

UE Contentieux des collectivités territoriales
UE Pratique des contrats publics
UE Stratégies de développement économique
UE Relations avec les citoyens et usagers

> COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

UE Anglais juridique

SEMESTRE 4

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

UE Ressources humaines
UE Management
UE Actualité juridique

> COMPÉTENCES PRÉ PROFESSIONNELLES

UE projet tutoré
Mémoire de recherche ou projet tutoré apprentissage
Participation à la clinique juridique (facultatif)
UE insertion professionnelle
Stage ou contrat d'apprentissage
Ateliers Insertion professionnelle
Ou
UE insertion professionnelle + Engagement étudiant

<https://droit.edu.umontpellier.fr/>



INFORMATIONS ET CONTACTS

Site de la Faculté : <https://droit.edu.umontpellier.fr/>

Site du CERCOP : <https://cercop.edu.umontpellier.fr/>

Responsable pédagogique :

Monsieur MERLAND

guillaume.merland@umontpellier.fr

Secrétariat : Madame ABBASSI - 04 34 43 28 64

habiba.abbassi@umontpellier.fr